

Rapport moral du Président

Assemblée Générale du 16 avril 2019

Chaque année lors de notre Assemblée Générale nous avons pour habitude d'accueillir Olivier Nasles en tant que Président de l'AFIDOL, cette fonction a été reprise par M. Laurent BELORGEY qui nous fait également le plaisir d'être avec nous aujourd'hui. Je remercie également Mme Chantal N'DIAYE de l'INAO pour sa présence.

La campagne oléicole 2017 a été une belle récolte qui a permis aux opérateurs de revendiquer 104 tonnes de Lucques en AOP. C'est notre plus grosse année de production depuis l'obtention de l'Appellation en 2015 et je remercie les confiseurs et les domaines qui suivent cette voie.

Plus nous mettrons de produits estampillés AOP plus nos olives seront connues et reconnues par les consommateurs.

Il en sera de même pour l'Huile d'olive du Languedoc. A ce titre nous avons reçu les membres de la commission d'enquête en décembre dernier et je remercie les membres qui ont organisés ces 2 journées, ceux qui nous ont accueillis et ceux qui y ont participé.

Des questions ont été soulevées par la Commission (je laisserai le soin à Julie de vous les énumérer).

Cette Appellation sera complémentaire de la Lucques du Languedoc afin de représenter les produits d'excellence de notre zone issus de nos variétés emblématiques : la Lucques et l'Olivière.

Concernant la récolte 2018, nous avons encore une fois été touchés par une baisse de production importante consécutive à un gel tardif.

Au-delà de ces phénomènes se pose aussi la question de l'entretien des vergers qui cause une production en dent de scie. Il est important de maintenir la formation des oléiculteurs en collaboration avec l'AFIDOL et les chambres d'agriculture.

Nous avons pu tout récemment constater l'amateurisme de certaines structures, pour ne pas dire autre chose, qui peuvent mettre en péril une filière toute entière quand des gens bénévoles se battent tous les jours pour obtenir la reconnaissance de la profession.

Nous devons passer de l'adolescence à l'âge adulte. La filière dans son ensemble doit augmenter sa productivité...Nous avons besoin de visibilité c'est nécessaire ! La Lucques du Languedoc et l'Huile d'olive du Languedoc nous permettront de valoriser notre travail et garantir une qualité supérieure auprès de la clientèle.

Il nous faut également renouveler les générations et attirer les jeunes agriculteurs dans l'oléiculture pour la diversification de leur entreprise.

Pour cela, le parallèle avec la viticulture est évident. Elle a subi des crises et a su s'en sortir parce qu'elle était structurée à tous les niveaux et surtout elle a su diversifier ses gammes.

Pour ma part, après l'obtention de l'AOC Huile d'olive du Languedoc, je continuerai à œuvrer dans ce sens.

Je profite de la lecture de ce rapport moral pour féliciter ceux qui ont obtenu des récompenses aux différents concours (les coopératives et le Domaine Font de Mazeilles pour leurs huiles et la coopérative l'Oulibo et une nouvelle fois le Domaine Font de Mazeilles pour leurs Lucques du Languedoc AOP).

Je vous fais part également de la démission au Conseil d'Administration de Mme Hélène PAGES pour raison de santé et nous vous proposerons son remplacement par M. Jean Paul PAGES, vice Président de la Coopérative de Clermont l'Hérault.

Je terminerai en remerciant Catherine Dussol qui s'est beaucoup impliqué pendant 7 mois pour remplacer Julie Carou pendant son congé maternité.

JB GIEULES
Le 16/04/19